



L'Élan de l'OMH de Laval

Ensemble, l'Élan nous mènera plus loin ...



Dans ce numéro :

Le mot du CCR	p. 1
Un héros parmi nous	p. 2
Entrevue	p. 3
Les partenaires...	p. 4
Dring, dring, dring	p. 5
Travaux majeurs	p. 6
La rumeur veut que...	p. 7
Le conte de Noël	p. 8

Site web
www.omhlaval.ca

Heures d'ouverture
des bureaux de l'OMHL

Lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h
13 h 15 - 16 h 30



Fermeture
Période des Fêtes
22 décembre 2016 à 12 h

De retour le 4 janvier 2017

Le mot du CCR



Denise Roy et Diane Gamache

Nous vous présentons nos élues du comité consultatif des résidents (CCR). Ce comité se réunit environ trois ou quatre fois par année. Autour de la table on retrouve deux membres du conseil d'administration d'association de locataires (ADL). Le CCR permet à l'Office d'informer et de consulter les locataires sur les décisions et les politiques à élaborer.

Mme Denise Roy est présidente du CCR et aussi de l'ADL du Manoir Marc-Perron, où elle habite depuis 5 ans. Elle indique que son implication lui apporte beaucoup d'information. Elle est allée au congrès de la Fédération des locataires de HLM au mois de juin à Québec où elle a bien aimé les échanges avec des membres des ADL de partout au Québec.

Mme Diane Gamache est secrétaire du CCR et aussi de l'ADL de la Résidence Monod, où elle habite depuis 3 ans. Elle dit bien apprécier toutes les données qu'elle obtient sur le fonctionnement de l'Office en étant au CCR.

Ces deux résidentes forment une équipe du tonnerre au CCR !

Inauguration Habitation Louise-Beauchamp

Le 30 août dernier avait lieu l'inauguration En effet, cet édifice a été nommé pour de l'Habitation Louise-Beauchamp. Après honorer la mémoire de cette lavalloise qui un an et demi d'opération, nous pouvons a été très impliquée dans la vie communautaire de Laval.

cette résidence certifiée de 86 unités. Les logements s'adressent à des aîné(e)s de 75 ans et plus ainsi qu'à ceux et celles de 65 à 74 ans ayant des problèmes de mobilité. Les résidents bénéficient d'un repas par jour et d'une surveillance 24h/24.

Avis aux intéressé(e)s: il reste encore deux 4 1/2 à louer!

L'esprit était donc à la fête! Outre les dignitaires, les employés de l'OMH de Laval et les locataires actuels de la résidence, nous avons invité, spécialement pour l'occasion, la famille de Madame Louise Beauchamp.



De gauche à droite: Isabelle Pépin, directrice générale de l'OMH de Laval; Madeleine Cornellier, présidente de l'association des loisirs de l'Habitation Louise-Beauchamp; Michel Gagnon, PDG de la SHQ; Nicholas Borne, conseiller municipal; Norbert Morin, député; Marc Demers, maire de Laval; Sylvain Carré, directeur développement et entretien de l'OMH de Laval; Sonia Paulus, mairesse de Ste-Marthe-sur-le-Lac et responsable du logement social; Guy Ouellette député; Raynald Adam, conseiller municipal.

Nouvelles employées à l'Office

Nous avons trois nouvelles employées à l'Office. Les trois sont peut-être *nouvelles* à l'OMH de Laval, mais sont très expérimentées dans leur métier.

Imelda Espinoza a été pendant 8 ans adjointe à l'administration et responsable de la formation dans le domaine du logement social.

Johanne Bernier a oeuvré comme gestionnaire dans le domaine de l'habitation. Elle y a cumulé plus de 18 ans d'expérience. Nos deux collègues sont maintenant au service à la clientèle en tant qu'agentes de sélection-location.

Marie-Josée De Grandpré est comptable agréé.

Elle a travaillé dans le domaine de l'audit des résidences de personnes âgées avant de se joindre à nous. Elle est maintenant directrice adjointe des ressources humaines, financières et matérielles.

Toutes les trois sont déjà bien intégrées à l'équipe. Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans leur carrière



De gauche à droite: Imelda Espinoza, Johanne Bernier et Marie-Josée De Grandpré. De

Un héros parmi nous



Normand Gaulin, concierge à l'OMH de Laval

Le 18 avril dernier s'annonçait une journée comme les autres à la résidence Cartier. Soudain, vers 11 h, l'alarme incendie est déclenchée. Au même moment, Normand Gaulin, concierge à l'Office depuis 26 ans, arrivait à l'immeuble. Il a jeté un coup d'œil au panneau de contrôle et il s'est vite aperçu que le feu faisait rage au 4^e étage. Alors, il n'a pas hésité. Après avoir dit à un locataire d'appeler le 911, il s'est mis à gravir à pied les

quatre étages... (N'oublions pas que les ascenseurs ne fonctionnent plus lors d'un incendie)

Arrivé au 4^e étage, Normand a vite repéré l'appartement où était le feu; il s'est emparé de l'extincteur et a ouvert la porte de l'appartement. Une épaisse fumée l'a accueilli. Normand ne voyait presque rien mais il s'est assuré qu'il n'y avait personne dans le logement. Ensuite, il s'est attaqué au feu. Constatant que les flammes provenaient de la cuisinière, il a aspergé l'incendie de mousse sécuritaire ignifuge, mais malgré ça, le feu continuait de faire rage.

Il a alors pris une excellente décision et est descendu chercher un autre extincteur au 3^e étage. Cette fois encore, il en a vidé le contenu sur le brasier et a finalement réussi à tout éteindre.

Lorsque les pompiers sont arrivés, le feu était maîtrisé. Les pompiers ont dit à Normand que, sans son intervention, le feu se serait certainement propagé.

Le 29 novembre 2016, le service des incendies de Laval soulignera l'acte de bravoure de Normand lors d'un *Gala reconnaissance*.

Cher Normand, tes collègues sont fiers de toi et les locataires de la résidence Cartier te remercient !!

L'Élan du renouveau

Entrevue avec Isabelle Pépin, nouvelle directrice de l'OMH de Laval

Bonjour Madame Pépin. Tout d'abord qui êtes-vous et d'où venez-vous?

Je suis en poste à l'OMH de Laval depuis le 1^{er} août, mais auparavant j'ai été directrice générale de l'OMH de Sainte-Thérèse pendant près de 10 ans, ce qui fait que je connais bien le milieu et les partenaires.

Pourquoi avez-vous décidé de poser votre candidature à la direction de l'Office de Laval?

Après autant d'années dans un même milieu, j'avais envie de relever de nouveaux défis. Toutefois, ayant le logement social à cœur, je souhaitais rester dans le milieu des HLM, ainsi, quand le poste s'est ouvert, j'ai aussitôt postulé!

Quel est d'après-vous le plus grand défi que l'OMH de Laval doit relever en 2016?

L'année 2016 est déjà bien entamée, alors je propose que nous parlions d'un des plus grands défis de 2017! En fait, nous irons dans la continuité de ce qui a été commencé dans les derniers mois... En effet, il y a eu la création de plusieurs associations de locataires, alors nous travaillerons à bien soutenir nos associations.



Isabelle Pépin, directrice générale

En tant que directrice de l'OMH de Laval, où trouvez-vous que nous nous situons vis-à-vis l'ensemble des OMH du Québec?

L'OMH accuse un retard dans l'offre de logement sociaux et sera appelé à développer son offre de logements abordables et sociaux au cours des prochaines années, en plus de travailler à l'amélioration de ses milieux de vie.

Quelle place occupe le développement communautaire dans votre vision d'un Office Municipal d'Habitation?

Vous l'avez constaté à la troisième question, il s'agit d'une des priorités sur laquelle je souhaite travailler, le tout en collaboration avec les associations de locataires, les organismes communautaires du milieu, les locataires, la Ville de Laval et tout autre intervenant qui gravite autour des locataires de l'OMH de Laval.

En quoi l'implication des locataires peut favoriser votre travail?

Les milieux de vie deviennent meilleurs lorsque les gens s'impliquent dans l'organisation des espaces de vie et dans les activités qui sont offertes. Notre boulot à nous est de faciliter tous ces échanges, soutenir les efforts mis en place par les locataires et proposer de nouvelles idées pour rendre nos endroits vivants et mobilisants.

Avoir une belle vie en HLM, est-ce que c'est possible d'après vous?

C'est tout à fait possible! L'OMH de Laval gère plusieurs projets de rénovations afin que nos immeubles et les logements soient sécuritaires et agréables, ainsi le confort de chacun est assuré. Pour le reste, tout est possible tant que tous les partenaires travaillent dans le même sens.

Avec la nouvelle année qui s'en vient, si vous aviez un souhait à formuler pour l'Office en 2017, ce serait lequel?

Je nous souhaite de l'ouverture sur tout! Lorsque nous sommes ouverts sur les autres et sur les opportunités, nous sommes en mesure de prendre le meilleur de chaque situation, de mieux

comprendre notre voisin, de connaître de nouvelles choses ou façons de faire... bref, d'améliorer nos conditions!!

Finalement, où aimeriez-vous que se situe l'OMH de Laval dans 10 ans?

J'aimerais que nous ayons plus de logements à offrir aux gens qui en ont le plus besoin. Aussi, j'aimerais que nos associations soient vivantes et développent des projets et des idées nouvelles que l'on pourrait faire connaître au reste du Québec. Bref, que nous soyons chefs de file en développement de logements et en soutien communautaire au logement social!

Merci beaucoup Madame Pépin. Au nom de tous les locataires nous vous souhaitons bonne chance dans vos nouvelles fonctions.

Les partenaires communautaires



Coopérative
de soutien
à domicile
de Laval

450-972-1313

www.aidechezsoi.com

Vivre chez soi, le plus longtemps possible

La Coopérative de soutien à domicile de Laval souhaite contribuer au prolongement de l'autonomie de ses membres et leur permettre de continuer à **vivre chez eux le plus longtemps possible, dans le respect et la dignité.**

Pour ce faire, plusieurs offres de services d'aide à domicile sont disponibles telles que l'entretien ménager léger ainsi que le grand ménage. Les services s'adressent à tous les lavallois, mais plus particulièrement aux personnes :

- âgées de 65 ans et plus;
- âgées de moins de 65 ans, en perte d'autonomie ou ayant une incapacité temporaire ou permanente, avec référence du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL).

Une rencontre à domicile est prévue afin de bien évaluer les besoins : cette rencontre est sans frais et sans aucune obligation d'adhésion.

Révolution dans l'aide à domicile au Québec

La Coopérative, fondée en 1995, à l'initiative des quatre CLSC de Laval, est membre du RÉSEAU des 100 entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) accréditées par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).



Notre Réseau a d'ailleurs fait récemment le lancement de la nouvelle plateforme Web www.aidechezsoi.com. Ce portail se veut une solution pour les proches aidants et les aînés qui désirent demeurer à domicile. Cette première initiative du genre au Québec permet d'entrer directement en contact avec une EÉSAD.

Les EÉSAD sont l'unique prestataire de services d'aide domestique à couvrir la totalité du territoire québécois, en plus d'offrir le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique, un programme universel permettant aux usagers les plus fragiles d'obtenir des aides financières allant jusqu'à 14 \$ par heure de service.

Ce portail permet de placer une demande personnalisée de services en seulement quelques clics. Le formulaire permet même de calculer le coût des services et des aides financières possibles. Cette réalisation est le fruit d'une coopération entre les 100 entreprises d'économie sociale en aide à domicile, avec le soutien du ministère de l'Économie des Sciences et de l'Innovation (MESI) dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES).

Utiliser les services de la Coopérative, un moyen simple, accessible et sécuritaire afin de rester dans le confort de sa demeure!



Office municipal
d'habitation de Laval
LOGEMENTS SOCIAUX

ADRESSE

3320, rue Des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8

TÉLÉPHONE

450-688-0184

COURRIEL

info@omhlaval.ca

TÉLÉCOPIEUR

450-688-9023

SITE WEB

www.omhlaval.ca

COORDINATION

Johanne Doré

COLLABORATION

Isabelle Pépin
Sylvain Carré
Shanna Da Silva
Véronique Bastien
Hubert Lefebvre
Johanne Doré
Andrée Boland

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Andrée Boland

RÉVISION ET CORRECTION

Andrée Boland
Martine Paquet

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du
Québec, juillet 2016
ISSN 978 - 2 - 9816104

Fête multiculturelle à Place St-Martin



La 3^e édition de la fête multiculturelle de Place Saint-Martin s'est déroulée le 17 septembre dernier sous le thème : **Voyage autour du monde**. Plus de 300 personnes se sont jointes à la fête. Des prestations de musique, de danse et de percussions ont été présentées sur scène; plusieurs de ces performances étaient livrées par des résidents de PSM. Tout au long de la journée, les participants ont profité d'une panoplie d'activités divertissantes pour toute la famille.

Cette fête représente un événement unique pour les résidents de Place Saint-Martin et du Domaine Renaud. Elle favorise le sentiment d'apparte-

nance et permet de développer des relations harmonieuses entre voisins de différentes cultures, le tout dans une ambiance amicale et festive. Encore une fois cette année, le comité organisateur a relevé avec brio la réalisation de la fête multiculturelle de PSM.

Bravo à tous!



Dring, dring, dring



C'est l'Office qui vous appelle...

Dès novembre 2016, l'OMH de Laval lancera son nouveau système d'appels automatisés. Quelques exemples:

- «Nous vous demandons d'enlever votre voiture du stationnement afin de pouvoir procéder au déneigement»
- «Nous devons couper l'approvisionnement en eau de votre immeuble entre 8 h et 13 h»
- «Les laveuses de votre immeuble ne seront pas disponibles aujourd'hui»

Ce sera le genre d'appels que vous pourriez recevoir de la part de l'Office au cours des prochains mois. Au lieu de vous livrer un communiqué vous avisant d'une certaine information... nous allons tout simplement vous téléphoner. Pas nous, en fait, mais notre nouveau système d'appels automatisés le fera pour nous. C'est très efficace et plus rapide et écologique.

Cependant, n'essayez pas de parler avec la machine, elle ne vous répondra pas!

Le service **211** maintenant offert à Laval

Information sur les services communautaires, publics et parapublics **7 jours - 8 h à 18 h**

- ⇒ Vous cherchez un endroit où trouver des vêtements? Ou encore en donner?
- ⇒ Y a-t-il un endroit qui offre des cours de Français dans mon secteur?
- ⇒ Est-ce qu'il y a un endroit où je peux faire des activités et où ça ne me coûtera pas trop cher?

Le service 211 Laval et le site Web sont maintenant disponibles. En association avec le centre de Référence du Grand Montréal, la Ville de Laval offre maintenant un outil d'information et de références sociocommunautaires pour tous les Lavallois. Il suffit de composer le 211 ou de vous rendre sur le site web: www.211laval.ca. Un site qui vous guidera dans la recherche de ressources et d'entraide vers l'un des 300 organismes lavallois œuvrant dans des domaines tels que l'alimentation, le soutien psychosocial, l'itinérance, l'emploi et le revenu, la défense des droits ainsi que vers les organismes publics qui desservent la population.

Travaux majeurs réalisés en 2016

En 2016, l'OMHL a octroyé plusieurs contrats suite à des appels d'offres publics. Voici la liste des travaux majeurs réalisés et en cours pour l'année 2016. Le budget total de ces travaux est d'environ 7 000 000 \$.

Résidence Cartier	Phase 2 de la réfection de parements extérieurs
Place St-Martin	Phase 1 Rénovation de 20 unités de logement
Place St-Martin	Phase 2 Rénovation de 20 unités de logement
Résidence Vimont	Rénovation de cuisines et salles de bain
Résidence Monod	Réfection des parements extérieurs et remplacement des portes d'entrée de l'immeuble
Résidence Chomedey	Remplacement des portes d'entrée de l'immeuble
Résidence Cartier	Remplacement des portes de balcons et autres travaux extérieurs
Manoir des Châteaux	Remplacement des portes de balcons et remplacement des portes d'entrée de l'immeuble



En plus de ces travaux, l'OMHL est intervenu dans les logements habités et vacants nécessitant le remplacement des revêtements de sol et/ou des armoires de cuisine et/ou la réfection de salle de bain. Le budget annuel de ces interventions est d'environ 1 800 000 \$.

Voici un aperçu des travaux sur le parement extérieur réalisé en 2015 et 2016 à la résidence Cartier.



Avant



Après



Être confortable chez soi en hiver

La **température** idéale pour une personne est celle qu'elle ne ressent pas. Cette **température** idéale peut varier dans la même journée.

Régler la **température** pour être confortable soit entre 20 et 24°C. La nuit vous pouvez abaisser la **température**. Maintenir une **température** uniforme dans tout le logement car le passage d'une zone chaude à une autre passablement plus froide peut causer un inconfort. Aussi, il est important de se vêtir plus chaudement : chandails à manches longues, pantalons, des bas chauds sont de mise et ce, même à l'intérieur des logements.

Vous avez de la glace dans vos fenêtres? Vérifiez alors que celles-ci sont vraiment bien fermées. Car si ce n'est pas le cas, la chaleur de votre logement et le froid extérieur formeront malheureusement du givre dans vos vitres.

En hiver nous avons souvent le nez et la gorge irrités. Cela est souvent dû à l'assèchement de l'air à l'intérieur. Cet air sec est aussi nocif pour

les gens affectés par des maladies de la peau et des yeux. Dans ce contexte, le taux d'humidité ne devrait jamais dépasser 45 % pendant l'hiver (30 % durant les grands froids, soit au-delà de -10 °C).

De l'air humide dans votre logement et une température froide à l'extérieur peuvent aussi former de la glace dans les fenêtres. Il est donc important d'utiliser votre ventilateur de salle de bain lorsque vous prenez une douche ou un bain ainsi que votre hotte de cuisine lorsque vous cuisinez. **De plus, il ne faut jamais faire sécher du linge dans votre logement.** Il serait important de suivre ces conseils afin d'éviter un surplus d'humidité qui pourrait être nocif pour votre santé et le logement.



Enfin un dernier conseil, tous les jours, il est important de changer l'air de votre logement en ouvrant les portes et fenêtres quelques minutes. Cependant, lorsque vous le faites, veuillez fermer vos thermostats.

Passez tous et toutes un bel hiver !

La rumeur veut que...



Bonjour,

Je reste dans un HLM et l'autre jour j'ai rencontré mon ancien voisin qui vient d'être transféré dans une de vos résidences en octobre. Il m'a dit qu'il a reçu une facture de l'Office de 400 \$ parce qu'il aurait laissé son logement dans un mauvais état. Il trouve que ça n'a pas de bon sens... parce que en plus, dans son logement, il a pas juste laissé des cochonneries, il a laissé des meubles qui valent bien plus que 400 \$. L'OMH a juste à revendre le meubles pour se rembourser. J'ai dit à mon voisin que j'allais vérifier mais que ça ne se pouvait pas de recevoir une lettre de même...

Francis, depuis 7 ans en HLM avec vous

Cher Francis,

Ben oui, ça se peut! L'OMH de Laval a plusieurs obligations vis-à-vis ses locataires, mais les locataires ont aussi des obligations vis-à-vis l'Office. Chaque année, nous faisons des rénovations dans les logements et dans nos bâtiments afin de maintenir en bon état l'ensemble de nos HLM. Nous investissons beaucoup d'argent pour que tout soit correct afin que nos résidents se sentent bien dans leur logement.

En échange, nous demandons aux locataires de faire attention à leur appartement et de traiter leur logement aux petits oignons et ici je ne parle pas de cuisine...

L'Office reçoit de l'argent des gouvernements pour entretenir les logements mais les locataires ont pour leur part la responsabilité de faire attention à leur milieu de vie. Il y a l'usure normale c'est OK mais si on "magane" le logement, il faut payer pour les dommages...

Pour ce qui est de vendre des meubles pour se payer, l'Office n'est pas et ne sera jamais Kijiji. On ne vend pas de meubles pour se rembourser. On n'a pas le temps, ni l'espace pour cela et, faire attention à son logement, c'est tellement plus simple pour tout le monde.

Bonjour,

Je suis une aînée de 72 ans. J'habite dans une de vos résidences et je suis très heureuse. Mon problème, c'est le paiement du loyer. Avant, où je restais, le propriétaire passait tous les mois pour ramasser le loyer le premier. Je trouvais donc ça pratique. J'étais pas obligée de me déplacer comme je fais maintenant pour aller porter mon chèque à l'Office. Même que, au mois de septembre, j'ai oublié de payer pis là vous m'avez envoyé une lettre. J'ai pas ben, ben aimé ça.

Avec l'hiver qui s'en vient, des fois je sors pas, je me demande comment je vais faire. Pis moi, j'ai pas confiance en ça les paiements qui prennent direct dans ton compte. J'ai peur à la fraude. Je le sais pu quoi faire, pouvez-vous m'aider?

Mme Lafrousse

Chère Mme Lafrousse,

Je peux certainement vous aider. Vous savez que l'OMH de Laval gère autour de 2 000 logements. Vous comprenez qu'on ne peut pas faire «la run de lait...», la quête de tous les loyers le 1^{er} de chaque mois, à chaque appartement.

Cependant, la majorité des locataires utilisent maintenant notre système de PPA et sont très satisfaits. Qu'est-ce que le PPA? C'est le Paiement Préalablement Autorisé. Donc, vous nous donnez les coordonnées de votre compte de banque et UNE FOIS PAR MOIS nous prélevons le montant de votre loyer. Vite fait, bien fait!

Je comprends vos craintes vis-à-vis le fait de nous donner votre numéro de compte. Cependant, il n'est jamais arrivé de problème avec ce système qui est très sécuritaire. Vos craintes me font penser aux gens qui ont peur de prendre l'avion alors que nous avons 10 fois plus de chances de mourir dans un accident d'auto plutôt qu'un accident d'avion. Mais, l'avion étant plus spectaculaire, nos craintes sont là...

Avec le système PPA, pas d'oubli. L'ordinateur n'oublie pas et, fidèlement, chaque mois, il prélève le montant nécessaire au paiement de votre loyer. Plus besoin de vous casser la tête tout le temps à savoir quand et comment vous aller payer.

Un autre avantage du PPA, c'est le fait qu'il ajuste le montant de votre loyer automatiquement au renouvellement de votre bail. Par exemple, si l'année prochaine votre loyer augmente, le PPA est aussitôt ajusté en conséquence. Donc, pas d'erreur sur le chèque comme cela peut malheureusement arriver.

Donc, Mme Lafrousse, adoptez notre système PPA pour cet hiver et relaxez confortablement pendant que votre loyer est prélevé automatiquement. Car comme disait ma mère : Un souci de moins, c'est un plaisir de plus...

Le conte de Noël



La farine vint à manquer, par Hubert Levebvre (locataire de l'OMH de Laval)

Dans notre petit village de Sheldrake sur la côte-Nord, situé entre Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre, 1963 fût une année dont tous les villageois se souviennent, c'était celle du *Noël de la farine*.

Dans ces années, la route s'arrêtait à la rivière Moisie et toutes nos provisions arrivaient par bateau, aussi bien en été qu'en hiver. Ce mode de transport, surtout en hiver, n'était pas toujours fiable à cause des tempêtes et des glaces sur le fleuve Saint-Laurent.

Le 18 décembre de cette année, suite à une inondation due aux grandes marées, toute la provision de réserve de farine du boulanger s'était gâtée. Celui-ci avait rapidement placé une commande de remplacement mais une livraison avant Noël restait douteuse. Toutes les ménagères et le boulanger étaient sur les dents. Tant de tartes, pâtés et desserts à préparer pour le réveillon de Noël et ce, sans compter le pain de tous les jours. L'attente était insoutenable et se poursuivit jusqu'à l'angélus du soir le 24 décembre. Trop tard pour espérer cuisiner à temps. La déprime s'était installée au village et le réveillon de Noël s'annonçait triste.

Vers sept heures du soir on entendit la sirène du navire entrant au port. L'arrivée du *Mathilde* ne soulevât que peu d'enthousiasme car il était trop tard pour préparer un bon réveillon. Cependant, dans ces petits villages, les nouvelles voyagent vite. La rumeur se répandit, les habitants de Sept-Îles qui connaissaient notre manque de farine, avaient prévu le coup. Lorsque le navire s'arrêta d'abord chez-eux pour décharger sa cargaison, ils en profitèrent pour le charger d'une abondante quantité de gâteaux, tartes, pains et desserts déjà préparés à notre intention.

Ce fût donc la naissance de notre premier réveillon de groupe, qui se tint dans notre petite chapelle immédiatement après la messe de minuit. Cette tradition existe encore chez-nous et s'appelle le réveillon de la farine.

Ce joli conte de Noël rapporte à notre gagnant un certificat-cadeau de 25 \$ à la Pharmacie Jean-Coutu

Fêter Noël chez nous

Depuis quelques semaines déjà, plusieurs de nos Associations de locataires travaillent à l'organisation de la fête de Noël dans leur résidence. Les ADL veulent offrir aux résidents un moment joyeux, dans une ambiance festive, conviviale et chaleureuse. Ces festivités donnent la chance à tous de passer un bon moment durant les Fêtes. Elles favorisent le rassemblement et permettent de souder les liens entre les locataires. Profitez de ce moment pour partager la magie de Noël avec vos voisins.

Voici les différentes dates de ces fêtes. Si vous désirez vous impliquer ou obtenir plus de renseignements, informez-vous auprès de votre association.



Association de locataires	Date de la fête de Noël
Résidence Cartier	dimanche 4 décembre
Résidence Chomedey	jeudi 8 décembre
Résidence Vimont	jeudi 15 décembre
Manoir Arthur-Sauvé	samedi 17 décembre
Manoir des Mille-îles	dans la semaine du 12 décembre
Manoir Marc-Perron	samedi 17 décembre
Résidence Monod	mardi 6 décembre
Manoir du Sablon	jeudi 22 décembre
Habitation Louise-Beauchamp	jeudi 15 décembre
Place Saint-Martin	samedi 17 décembre